

Objet : Réunion du comité directeur du comité Rhône Métropole de Lyon de Tennis de Table

Présents :

- Lucas Brotons
- Kévin Alcaraz
- Bruno Moulin
- Cédric Rousset
- Michael Alimi
- Yves Guidot
- Thibaut Chatelet-Masset
- Eliane Breysse

Absents :

- Sylvain Ferrière (excusé)
- Florian Lourd (excusé)
- Sabine Didier
- Véronique Pinel

Ordre du jour :

- 1) Mot du président (Lucas)
- 2) Compte-rendu allégé du précédent conseil de ligue (Lucas)
- 3) Projet d'entente entre le club de Gerland et d'Echirolles pour l'équipe 1 féminine en nationale 1 / Subvention haut niveau du comité (Lucas et Christian)
- 4) Refonte des divisions départementales
- 5) Projet entraînements zone
- 6) Point sur la commission sportive
- 7) Point commission subvention
- 8) Projet sur le recrutement de Damien Ligout
- 9) Semaine Olympique et Paralympique
- 10) Point statistique
- 11) Demande de bénévoles pour Paris 2024
- 12) Organisation sur la saison 2023-2024 d'une compétition vitrine
- 13) Support de communication
- 14) Divers

1) Mot du président :

Lucas remercie tout le monde d'être présent pour ce Comité Directeur. Lucas énonce qu'il manque un peu de communication auprès du président et qu'il ne faut pas hésiter à le contacter si besoin.

2) Compte-rendu allégé du précédent conseil de ligue :

Plusieurs points ont été abordés au conseil de ligue. Lucas va revenir sur seulement certains points. Le premier point concerne la proposition de vote de la part de FFTT, de la participation au déficit de 600 000€ de la part des ligues et des comités. Lucas précise que le comité est un organe de la FFTT ce qui veut dire que l'on est solidaire de la dette de la FFTT. La FFTT demande une participation d'un tiers du déficit, ce qui représente 200 000€, de la part des ligues et des comités. Ce qui va être proposé, est d'augmenter d'un euro la part ligue et comité sur la licence traditionnelle. Certains présidents de comité se demande si cela est seulement pour l'année prochaine ou si cette action sera reconduite chaque année. Mais il n'y a pour le moment pas de réponse sur ce sujet, mais la FFTT dit que cette action peut-être reconduite d'année en année. Manquant de certains éléments Cédric propose de remettre ce point à une date ultérieure pour avoir plus de détails, mais cela sera validé auprès de la FFTT en accord avec le comité directeur.

3) Projet d'entente entre le club de Gerland et d'Echirolles pour l'équipe 1 féminine en nationale 1 / subvention haut niveau du comité :

Lucas et Christian ont assisté à des réunions avec le club de Gerland afin de trouver des solutions pour le club de Gerland à qui il faudrait trouver quelques solutions pour la continuité de leur équipe féminine en nationale 1, qui ne souhaite pas forcément mettre de gros moyens supplémentaire pour la continuité de cette équipe. L'objectif de cette équipe étant d'essayer de garder les meilleures féminines du département et d'éviter qu'elles partent ailleurs. Le club de Gerland avec l'appui de Christian a trouvé un club pour effectuer une entente et faire en sorte que ce club soit un soutien de poids à la continuité de cette équipe. Ce club est le club d'Echirolles Eybens. Christian présente en détail l'idée du projet avec un document projeté. Christian rappelle que le comité finance deux clubs à hauteur de 2000€ chacun pour avoir une équipe de haut niveau dans le département, l'Asul – St-Jeannais en nationale 1 masculine, et le club de Gerland en nationale 1 féminine. Le but était également d'apporter une aide humaine pour de la communication, entraînements, ... L'objectif est de conserver les meilleurs joueurs locaux du département grâce à ces équipes. Pour la prévision de la saison 2022-2023, le club de Gerland ne souhaite pas continuer la gestion de cette équipe féminine. C'est pour cela qu'une entente avec l'équipe féminine d'Echirolles Eybens qui évolue également en nationale 1 est évoquée afin de mutualiser les ressources et principalement les ressources humaines. Lucas évoque le fait de savoir s'il y a une réelle utilité de financer le club de Gerland, pour que dans le future la montée en pro A qui est l'objectif d'Echirolles concernant l'entente avec le club de Gerland, amène le fait qu'il n'y ait plus d'équipe de haut niveau dans le Rhône puisque ce serait le club d'Echirolles qui posséderait cette équipe de pro A. Est relevé également le fait que financer un club du Rhône qui ne souhaite pas vraiment s'investir sur une équipe de haut niveau et qui déléguerait la gestion au club d'Echirolles en entente n'a pas de cohérence pour le comité. Tout le comité directeur confirme le fait que les deux jeunes joueuses espoirs de Gerland sont très bien suivie en compétition individuelle, mais l'investissement dans l'équipe de Gerland n'est pas à hauteur des espérances. Lucas et Christian vont de nouveau rencontrer le club de Gerland pour reparler des objectifs de cette subvention et demander également au club de Gerland de s'investir un peu plus en tant que club même si l'entente aboutie.

4) Refonte des divisions départementales :

Le fait d'avoir enlevé la division Départementale 3 à poser des problèmes à plusieurs clubs. La demande de ces clubs est de recréer la départementale 3, voir même une départementale 4. Sylvain rappelle que la remise en place de la Départementale 3 avait été évoqué lors de la suppression de celle-ci pour la deuxième phase de cette saison. Christian fait remonter le constat que des débutants ou des jeunes sortant du circuit jeune ont eu beaucoup de difficulté à s'y retrouver en termes de niveau. Kévin explique que le retour des clubs était mitigé de la part de plusieurs clubs concernant la suppression de cette D3, toujours en lien avec ce problème de niveau de jeu. Kévin rappelle également qu'étant en sortie de crise sanitaire, des équipes pourrait se réinscrire la saison prochaine et que la proposition de pouvoir peut-être descendre en D3 pour ceux qui le souhaite devrait être mis en place afin de recréer cette D3. Cette question sera étudiée par la commission sportive et les responsables des championnats par équipes. Une réunion de la commission sportive est justement prévue d'ici peu de temps afin d'établir le calendrier sportif et cette question sera donc évoquée à ce moment-là.

5) Projet entraînements zone :

Les entraînements de zone est un projet mis en place par la commission technique et surtout par son président Michaël Alimi. Le principe est de proposer des entraînements à des jeunes motivés qui font partie des meilleurs joueurs de leur club afin de leur proposer un entraînement supplémentaire. Que pour des petites structures, leur bon joueur de club c'est intéressant de les rassembler pour leur proposer un entraînement 2 fois par mois les samedis matin. Sur le plan financier, cela serait financé par les jeunes ou par les clubs pour ceux qui souhaite participer à la place des jeunes. Cela sera mis en place lors de la saison prochaine.

6) Point sur la commission sportive :

Un point a déjà été fait lors du point concernant la refonte des divisions départementale. Arrive prochainement les Rhône-Lyon poussins/benjamins au mois de juin où il y a eu un décalage au niveau de la date suite au changement de date des intercomités. Satisfaction d'un grand nombre de licenciés d'avoir pu avoir une saison qui se soit déroulée à peu près sans encombre. De très bon retours sur le challenge Masset où les clubs étaient très contents de pouvoir rejouer une compétition qui correspond à l'ancien challenge Bernard Jeu, donc nous avons eu lors de cette compétition beaucoup de retours positifs.

7) Point commission subvention :

Mise en place d'une subvention qui est en lien avec les Jeux olympiques Paris 2024, qui s'appelle « Impact Paris 2024 ». L'objectif est de créer une certaine dynamique dans le territoire autour des Jeux olympiques et on pouvait aller chercher jusqu'à 30000€ sur un projet financé jusqu'à 80% par cette subvention. L'objectif est d'animer une fois toutes les deux semaines sur le temps de midi des activités tennis de table en lien avec les associations sportives des collèges avec un éducateur de tennis de table. Je pensais qu'on allait poser, donc on a déposé une subvention pour le fonds de développement de la vie associative, avec un tournoi organisé sur une journée, ouvert à tous, que ça soit pour des personnes en situation de handicap, pour des jeunes, adultes, venant d'un peu de partout. Le tournoi est prévu pour septembre donc. Il va falloir trouver une salle, trouver des éducateurs, et différentes choses afin de préparer ce tournoi. C'est une demande de subvention qui devrait avoisiner les 10000€.

8) Projet sur le recrutement de Damien Ligout :

Damien est un entraîneur de 35 ans qui habite dans l'Ouest Lyonnais et qui est entraîneur depuis 2-3 ans dans l'Ouest Lyonnais, zone où il n'y a pas non plus beaucoup d'entraîneurs. Ce qui fait énormément de bien pour dynamiser un peu cette zone du Rhône, et il a un projet de reconversion professionnelle qu'il souhaite mettre en place, qui est de faire un BPJEPS dans le tennis de table et donc pour ça il a sollicité très l'aide du comité du Rhône, en lui donnant des missions d'encadrement. Il demande donc au comité d'être son entreprise d'alternance et donc le comité pourrait refacturer aux clubs ses services. La formation durera un an. Le calendrier de présence au CREPS de Voiron est un peu aléatoire puisqu'il aura un certain nombre d'heures de théorie à effectuer, donc un certain nombre qu'il pourra effectuer en visioconférence, sauf le lundi où la présence sur site est exigée. Il pourrait être mise en place sur les différentes actions du comité comme les entraînements de zone, les projets Paris 2024, ... et pouvoir effectuer des heures d'entraînements dans les clubs demandeurs dans cette zone. Il va tout de même effectuer une demande de financement à des organismes pour une participation à cette formation.

Le Comité Directeur est favorable à ce projet.

9) Semaine Olympique et Paralympique :

Cette action se déroule du mardi 21 au soir où il y a la mise en place du matériel sur le site, et la manifestation commence le mercredi à 11h30 pour se terminer le dimanche 26. Le comité a prévu de venir le mardi 21 pour la mise en place, le mercredi 22 pour faire de l'animation scolaire, le jeudi le comité ne souhaite pas participer, le vendredi non plus toutefois Maxime Thomas qu'on a sollicité pour faire des démonstrations peut être présent seulement le vendredi, et dont le but serait de mettre en place une table à proximité du village partenaire pour une démonstration de Maxime Thomas. Et donc le samedi 25 et dimanche 26 donc là deux journées sur le principe d'un ping tour avec plusieurs ateliers. Besoin donc de plusieurs bénévoles, avec tee-shirts et repas offert. Cette action se déroulera au parc Miribel Jonage. Le document explicatif sera transmis par Gary avec toutes les informations.

10) Point statistique :

Sur la saison 19-20 on avait 2878 licences promotionnelles et 2615 licences traditionnelles. Cette année on est à 2234 licences promotionnelles et 2249 licences traditionnelles. ce qui nous fait 1010 adhérents en moins par rapport à la dernière année classique hors situation covid. On est donc environ sur une baisse 20% de licenciés.

11) Demande de bénévoles pour Paris 2024 :

La FFTT demande des bénévoles pour Paris 2024. Stéphanie a fait un mail aux clubs en ce sens pour renseigner tout bénévoles volontaires. Si quelqu'un du Comité Directeur connaît une personne motivée, qu'elle n'hésite pas à en informer Gary ou Stéphanie puisque c'est le comité qui donne des noms de bénévoles.

12) Organisation sur la saison 2023-2024 d'une compétition vitrine :

Lucas demande si le Comité Directeur souhaite toujours organiser une compétition vitrine, en faisant en sorte de beaucoup plus impliquer les clubs du comité, à contrario des championnats de France à Arnas où peu de clubs c'étaient investis.

Michael pense que cela est une bonne idée afin de mettre le comité en avant.

Bruno n'est pas forcément emballé par cette idée par rapport à l'engagement et le nombre de bénévoles que cela demande.

Gary rappelle qu'il faudra également mettre en place une commission pilotage concernant l'organisation. Cédric pense qu'effectivement que la mise en place des compétitions comme les championnats de France est toujours une bonne chose et quelque chose de sympa à faire, mais qu'une compétition comme le top 16 européen est peut-être quelque chose hors de notre portée à ce jour.

La question est donc pour le moment remise à plus tard, en attendant d'avoir toutes les informations concernant l'organisation de ces compétitions.

13) Support de communication :

Il y a eu des retours concernant le besoin de revoir les supports de communication comme les banderoles, les goodies et notamment la carte des clubs qui n'est plus d'actualité avec des clubs qui n'existent plus d'autres qui ont été rajouté, et de refaire également des kakémonos car ils ne sont plus forcément utilisables, où des dates ne correspondant plus à ce qui est noté les rendent obsolète. Il serait donc bien de renouveler tous ces supports là peut-être de les refaire notamment avec d'autres formats que ce qu'on avait auparavant afin de mieux habiller les compétitions et les manifestations du comité. Gary pourra proposer un devis concernant le renouvellement de ces supports de communication. Un budget sera mis en place avec le trésorier afin de définir l'enveloppe budget qui pourra être attribuée.

Tout le Comité Directeur est d'accord.

14) Divers :

Kévin fait remonter la complexité de trouver des arbitres lors des compétitions départementales, et s'il y avait une idée pour mettre en place avec la CDA un recrutement d'arbitres et de mieux promouvoir l'arbitrage afin de trouver des arbitres. Tout le monde est d'accord sur le fait que c'est de plus en plus dur de trouver des arbitres. Lucas pense que chaque club doit obligatoirement mettre à disposition un arbitre sur les compétitions. Lucas pense qu'il faudrait le rendre obligatoire sinon on pourrait se retrouver sans arbitre. Sylvain pense que c'est une contrainte supplémentaire pour les clubs et que cela va poser énormément de problèmes. Christian pense qu'il y a également un problème d'image où on peut penser qu'un arbitre dans le tennis de table n'est pas forcément une obligation pour tout le monde en se disant que les joueurs savent compter les points. Michael pense que le fait de retirer le diplôme aux arbitres non recyclés ce qui les incitent à ne pas repasser leur diplôme d'arbitrage. Une réflexion est donc à mener avec la CDA sur ce que l'on pourrait faire afin de trouver un moyen pour trouver des arbitres.

Le 30 Mai 2022
Kévin Alcaraz,
Secrétaire général du CRMLTT

